

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole (28)
Place des Halles
28019 Chartres cédex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Chartres Métropole (28)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20003318100013

Code postal / Ville : 28019 Chartres cédex

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 24A011

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marchés publics - Tél : +33 237234064 - Mail : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Lettre de candidature, formulaire DC1 ou document équivalent

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, formulaire DC1 ou document équivalent

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Capacités techniques et professionnelles : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin). Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de cinq ans seront pris en compte.

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

- - Agrément et/ou certificat nominatif de formation par le fournisseur de la membrane FPO pour la pose du candidat (mandataire ou son sous-traitant ou cotraitant)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 03 juin 2024 - 15:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Qualité 60% (les sous-critères sont détaillés au règlement de la consultation)

Prix 40%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Affaire 24A011 - Travaux de réhabilitation du réservoir d'eau potable de Mittainvilliers Vérigny**

Classification CPV : 45232154

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Affaire 24A011 - Travaux de réhabilitation du réservoir d'eau potable de Mittainvilliers Vérigny

Lieu principal d'exécution : Mittainvilliers Vérigny (28190)

Valeur estimée hors TVA : 170000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Les prises de rendez-vous doivent avoir lieu le 23 mai 2024 au plus tard. Les modalités sont indiquées au règlement de la consultation

Autres informations complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Canal ad hoc de consultation des documents : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.

Financement : ressources propres

Retenue de garantie

Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 5%.

Date d'envoi du présent avis

17 avril 2024